

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- patrie

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE DE KOBDOMBO



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

KOBDOMBO COUNCIL

KOBDOMBO LE, 02 AVRIL 2026

DECISION MUNICIPALE N°006/26 /D/COMMUNE DE KOBDOMBO/26 DU 02 AVRIL 2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 21 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE
COMMERCIAL AU MARCHÉ DE KOBDOMBO, DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO,
DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 95/02 du 24 Avril 1995, portant création de la Commune de Kobdombo ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté n°000215/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de KOBDOMBO Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre;
Vu Le journal de programmation des marchés 2026, mise à jour du 22 Décembre 2025 ;
Vu la lettre circulaire N°0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;
- Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 21 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE COMMERCIAL AU MARCHÉ DE KOBDOMBO, DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE;
Vu la lettre N°000001/L/PR/MINMAP/CAB du 12 Février 2026 portant mise en œuvre du point 216 de la CIREX ;
Vu La lettre N°02/L/C-KOBDOMBO/CIPM/2026 du 27 Mars 2026 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés portant propositions d'attribution au Maître d'Ouvrage ;
Vu le Budget communal 2026 ;
Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : EST ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 21 JANVIER 2026 POUR

L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE COMMERCIAL AU MARCHE DE KOBDOMBO, DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.

Appel D'offres	Entreprise	lot	Mont ant TTC en F CFA	Délai d'exé cutio n
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 21 JANVIER 2026 POUR La REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE COMMERCIAL AU MARCHE DE KOBDOMBO, DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.	ETS ALOUMA	<u>Lot unique</u> : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 A USAGE COMMERCIAL AU MARCHE DE KOBDOMBO	77 962 013	04 mois

Article 2 : Cette entreprise est tenue de réaliser les prestations conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliatiions :

- ARMP ;
- CIPM/KOBDOMBO ;
- ARCHIVES ;
- CHRONO.

KOBDOMBO, le 02 AVRIL 2026

